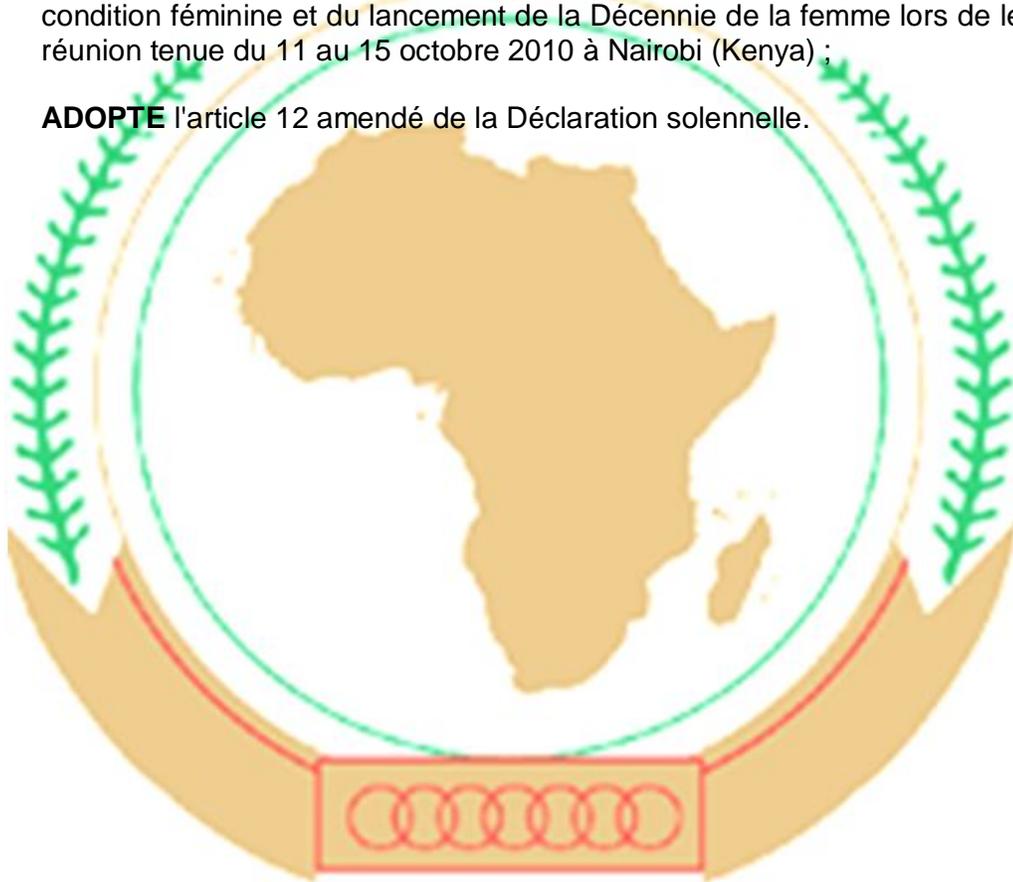


**DECISION SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA MISE
EN ŒUVRE DE LA DECLARATION SOLENNELLE SUR L'EGALITE
ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EN AFRIQUE
Doc. EX.CL/643(XVIII)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** des Directives amendées pour l'établissement des rapports et du Cadre amendé pour la mise en œuvre de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (SGDEA), tel qu'adopté par les Ministres chargés des questions de genre et de la condition féminine et du lancement de la Décennie de la femme lors de leur réunion tenue du 11 au 15 octobre 2010 à Nairobi (Kenya) ;
2. **ADOpte** l'article 12 amendé de la Déclaration solennelle.



2010

Decision on the Reports on the Implementation of the African Union Solemn Declaration on Gender Equality In Africa Doc. Ex.CI/643(Xviii)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1232>

Downloaded from African Union Common Repository